

Le CAP agricole, Métiers de l'agriculture (MA) se prépare en 2 ans au CFA de la Maison Familiale Rurale de Bulgnéville.

Par la voie de l'apprentissage ou de la formation continue.

1. Prérequis

- Sortie de classe de 3^{ème}. Le niveau scolaire sera apprécié sur dossier scolaire.
- Sortie d'un CAP ou tout autre profil, étudié individuellement dans le cadre de la formation continue.
- Être passionné du monde agricole et de l'élevage

2. Objectifs

Ce CAP agricole forme :

- Qu'il soit dénommé employé qualifié ou ouvrier agricole polyvalent, le salarié assure des activités liées à la conduite d'une ou plusieurs productions animales. Il utilise les différents matériels et équipements nécessaires aux travaux de l'exploitation et réalise son travail dans une entreprise agricole.

Cette formation vise l'obtention d'un premier diplôme en vue d'une insertion socio-professionnelle comme un(e) salarié(e) qualifié(e) dans l'élevage de ruminants.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable :

Compétences attestées :

Compétences générales

Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

Interagir avec son environnement social

Compétences professionnelles

CP4- Se décline suivant le secteur de production considéré

- *Secteurs de la production animale : ruminants ou porcs ou aviculture ou équins*
- Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage
- *Secteurs de la production végétale : arboriculture ou horticulture ou viticulture*
- Réaliser des travaux sur les végétaux
- *Secteur de la production végétale : grandes cultures*
- Réaliser des travaux mécanisés des cultures

CP5- Se décline suivant le secteur de production considéré

- Secteur de la production animale : ruminants ou équins
- Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage
- Secteur de la production animale : porcs ou aviculture
- Réaliser des travaux liés à l'alimentation de l'élevage
- Secteurs de la production végétale : arboriculture ou horticulture ou viticulture
- Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement
- Secteur de la production végétale : grandes cultures
- Réaliser des observations et des opérations d'entretien des cultures et de préservation des sols

CP6- Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

CP7- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

✚ Valider sa formation par l'obtention du CAPa MA

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences inscrites dans [la fiche RNCP 38855](#).

3. Public

En apprentissage : Jeune (15-29 ans)

En formation initiale : Par alternance en sortie de classe de 3^{ème}, CAP ou BEP ou Seconde Professionnelle.

Diplôme éligible au Compte Personnel de formation (CPF). Identifiant CPF n° 245535.

4. Durée

800 h sur 2 ans soit 24 semaines de formation en alternance au CFA de la Maison Familiale Rurale de Bulgnéville, où les cours prendront appui sur le vécu des apprenants en stage. 54 semaines en milieu professionnel dans les secteurs :

- Elevages ruminants (Bovins, Caprins ou Ovins)
- Exploitation avec transformation et/ou vente directe
- Exploitations céréalières
- Concessionnaires, CUMA, coopérative agricole, vétérinaire rural ...

5. Dates

Début de la formation en septembre - Intégration en apprentissage et formation continue durant toute l'année selon le profil. Fin de la formation après les examens en juin.

6. Contenus

Les contenus de la formation sont déterminés au plan national par le référentiel du diplôme qui définit les programmes, l'organisation des enseignements, le règlement et la nature des épreuves de l'examen.

La formation est constituée de modules de compétences qui peuvent être traités de manière indépendante dans le temps selon les objectifs du plan d'évaluation prévisionnel. Chaque module est certifié et donne lieu à une certification afin de sécuriser le parcours professionnel du candidat.

Les modules professionnels :

- MP1 : Insertion du salarié dans la structure
- MP2 : Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments
- MP3 : Techniques et pratiques professionnelles (avec pour support la production animale « ruminants »)
- MIP : Module d'Initiative Professionnelle (Grandes cultures)
- Enseignement facultatif : Sport

Les modules généraux :

- MG1 - Agir dans des situations de la vie sociale
- MG2 - Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle
- MG3 - Interagir avec son environnement social

→ Expression Française et communication, Mathématiques, Connaissance du monde actuel, Anglais, Education Physique et Sportive,

7. Méthodes mobilisées

En présentiel à la Maison Familiale Rurale :

Un accompagnement personnalisé : Bilans hebdomadaires, suivi individualisé, réunions, rencontres régulières.

Apport de connaissances techniques et pratiques servant de base au développement des savoir-faire spécifiques au métier.

Exercices et séquences pratiques sur supports sélectionnés par l'équipe pédagogique.

Bilans individuels semestriels en cours de formation.

En entreprise :

Afin d'offrir encore plus de diversité aux apprenants stagiaires, plusieurs stages sont proposés sur l'ensemble de la formation :

En classe de 1^{ère} année :

- Stage « projet professionnel » : Dans un élevage bovin, ovin ou caprin → 12 semaines de septembre à début juin.

- Stage « autre domaine » : Dans une autre exploitation agricole que le stage projet pro mais toujours en ruminant → 7 semaines
- Stage ouverture : Concessionnaires, CUMA, coopérative agricole, vétérinaire rural → 6 semaines
- Stage MIP : Exploitation céréalière → 3 semaines

En classe de 2^{ème} année :

- Stage « projet professionnel » : 12 semaines de septembre à début juin. ;
- Stage « autre domaine » : 8 semaines, sur trois périodes ;
- Stage « ouverture » : 4 semaines
- Stage « orientation » : le but étant de prévoir l'orientation.

Ces différents temps en entreprise amènent l'apprenant à participer aux activités de l'entreprise, à analyser différents systèmes de production et à questionner le maître de stage ou d'apprentissage dans le cadre des études à réaliser.

Visites physiques en entreprise durant la formation.

8. Moyens pédagogiques

| En interne | En externe |
|--|--|
| Revue et sites agricoles | Exploitations partenaires support pour les Travaux pratiques |
| Atelier équipé en différents outils et matériels électroportatif | Chambre d'agriculture |
| EPI (Equipements de protections individuels) | Exploitations partenaires locales |
| Salle informatique | Structures diverses en lien avec les thèmes d'étude |
| Ordinateur portable équipé Pack Office (Hors apprenti) financé par la région Grand Est | Mission locale : CV, entretiens ... |
| AOD | APAL |

Concernant les temps en milieu professionnel :

A la charge du stagiaire : Les E.P.I (Equipements de Protections Individuelles)

A la charge de l'apprenti : Prise en charge des frais d'équipement par l'OPCO compétent jusqu'à 500€. Voir les modalités avec le CFA lors de l'inscription.

9. Suivi et modalités d'évaluation

Suivi : positionnement initial - Visites en entreprise dont une physique obligatoire - Entretiens individuels en cours de formation - Bulletins semestriels et évaluation des compétences en cours de formation.

Examen du CAPA MA (Métiers de l'agriculture) - Diplôme du ministère de l'Agriculture de niveau 3 - Code certif info n° 84984

Code(s) ROME : A1416 - Polyculture élevage

- **Mode des épreuves** : ponctuelles écrites, orales et pratiques définies dans le règlement d'examen.
- **Lieu des épreuves** : A la Maison Familiale Rurale, au sein des entreprises locales partenaires et au Centre d'examen de l'académie Nancy-Metz.
- **Réussite à l'examen** : 2024 : 100%

10. Intervenants

Nos intervenants sont formateurs permanents ou vacataires de la Maison Familiale Rurale de Bulgnéville, qualifiés avec une expérience significative en formation continue et apprentissage. Ils sont titulaires du Certificat de moniteur de formations alternées.

Formateurs permanents :

CHEVESSAND Victoria : Titulaire d'un Master en Ingénierie pédagogique.

JACQUES Damien : Titulaire d'un BTS ACSE.

BARBILLON Grégory : Titulaire d'une Licence professionnelle Gestion et Accompagnement des Parcours Personnels et Professionnels dans les Organisations.

MILLOT Laëtitia : Titulaire d'un BTS ESF et d'une Licence professionnelle des Métiers de la Formation de l'Insertion et de l'Accompagnement.

GACHET Soléna : Titulaire d'une Licence en Physique-Chimie.

BOURGEOIS Caroline : Titulaire d'une Licence Professionnelle des Métiers de la formation, de l'Insertion et de l'Accompagnement.

LAIGLE Delphine : Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en Génie Biologique Spécialité Produits Biologiques et Alimentaires.

GOEDERT Laurent : Titulaire d'un BTS Productions végétales.

Formateurs vacataires :

SCHAPER Alexis : Brevet d'état éducateur et animateur sportif.

MARIOTTE Sabine : Intervention en techniques commerciales.

RAMAGET Hervé : Intervention dans les modules professionnels

11. Conditions financières et tarifs (en €)

Les tarifs sont disponibles sur simple demande. Merci de consulter notre secrétariat au 03.29.09.11.24

A noter :

En apprentissage et contrat de professionnalisation : Pas de frais de dossier, de scolarité et de voyage - Formation gratuite pour l'apprenant.

Possibilités de Bourses : Se mettre en relation avec le secrétariat de la MFR.

12. Lieu de formation

CFA de la Maison Familiale Rurale - 178, Rue des Récollets - 88140 BULGNEVILLE

Une navette gratuite depuis la gare de Contrexéville est proposée.

Notre établissement de formation est accessible au public en situation de handicap.

13. Modalités d'inscription

Positionnement et entretien pédagogique individuel avec un responsable. Le CFA de la Maison Familiale Rurale de Bulgnéville peut vous aider dans votre démarche de recherche d'entreprise - Fournir photocopies des diplômes - la finalisation du dossier d'inscription se fera en relation avec le secrétariat.

14. Emploi du temps

Un calendrier annuel de formation est remis au candidat lors de l'établissement de son programme de formation.

L'emploi du temps hebdomadaire reste variable selon les interventions et/ou visites organisées lors de chaque session. Chaque emploi du temps hebdomadaire est communiqué au début de chaque session au centre de formation aux apprenants.

15. Poursuites d'études

- ❖ Le CAPa MA débouche sur la vie active
- ❖ Mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an en CS, en 2 ans en BP ou en bac professionnel :
 - Bac pro CGEA (conduite et gestion de l'entreprise agricole)
 - Titre de technicien agricole
 - Certificat de spécialisation

16. Résultats et devenir

Résultats session Juin 2024 : 100% de réussite à l'examen.

Devenir au 01 Septembre 2024 : 1 en réorientation 1^{ère} mécanique auto , 1 en 1^{ère} bac pro CGEA , 1 salarié agricole

Mis à jour Septembre 2024